



**UR ASTRO – AgroSystèmes TROPICAUX**

*Collections Scientifiques*

<p align="center"><b>Charte d'accès aux collections Herbier et Insectes</b></p>
---

Version n°5 du 23/10/2012

L'accès public aux **Collections Scientifiques** (Entomologiques du Département de la Guadeloupe et de l'INRA, et Herbier INRA) est réglementé comme suit :

L'accès est réservé aux **botanistes et entomologistes, ainsi qu'aux enseignants et étudiants.**

L'accès se fera sur demande écrite, adressée au directeur de l'Unité hébergeant les Collections (voir pied de page), en précisant l'objet de la consultation. Le visiteur devra bénéficier d'une couverture sociale et d'une assurance responsabilité civile.

Les jours et horaires d'accès seront définis par les responsables scientifiques des Collections. Toute autre condition, ou contrainte complémentaire, qui apparaîtraient nécessaires à la préservation de ce patrimoine, restent à la discrétion des responsables des Collections.

L'autorisation d'accès sera communiquée au demandeur et archivée par le responsable.

Une convention d'accès pourra être étudiée dans le cas d'un accueil durable.

Les visites collectives ne sont pas autorisées.

**Afin de préserver au mieux ce patrimoine, il sera demandé :**

De remplir et signer le cahier de visite.

De consulter les spécimens sur place, **sous la responsabilité de Anne-Marie TOUSSAINT, chargée des collections patrimoniales, ou à défaut un personnel de l'INRA.**

D'utiliser les matériels des collections (optique, informatique, téléphone, documentation,...) en accord avec le responsable.

**Sorties de matériels :**

Aucune sortie de matériels conservés, scientifique ou documentaire n'est autorisée. Ce point ne concerne pas les prêts effectués dans le cadre des échanges scientifiques, ni les expositions organisées par l'INRA.

**Responsables des Collections:**

Par délégation du Présidente du Centre INRA Antilles-Guyane et du Directeur de l'Unité (ASTRO) :

. **Claudie PAVIS Directrice du CRB**

. **Anne-Marie TOUSSAINT Chargée des collections patrimoniales**

Secrétariat de l'Unité : Maryse CYRILLE, Tél: 0590 25 59 20